

# Je cultive un Carré pour la biodiversité

Je choisis un espace pouvant accueillir un carré de 4 m<sup>2</sup> minimum

Cet espace restera à l'état naturel jusqu'à la fin

**de l'été.** Pour cela, je m'engage à :

- ne pas faucher le Carré avant le 31 août
- ne jamais arroser le Carré
- ne jamais utiliser de pesticides sur le Carré
- ne pas semer de graines (types prairies fleuries ») sur le carré
- ramasser la végétation après la fauche

Je le valorise et je l'observe !!

- J'envoie une photo de mon Carré à la MPT ou au CPIE
- Je fais connaître mon action autour de moi
- Je participe au(x) programme(s) sciences participatives proposés par le CPIE et relayés par la MPT de St Aubin le Cloud en partageant mes observations de la biodiversité.

## Pourquoi cultiver un Carré ?

Un grand nombre d'espèces végétales et animales nous entourent au quotidien. Si on s'intéresse d'un peu plus près à cette nature mystérieuse, on découvre **un monde spectaculaire** !

En gardant un Carré d'espace enherbé durant une année, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans arroser ni apporter d'engrais ou de pesticides, vous permettrez à la flore de s'y développer naturellement et aux espèces animales de s'y installer. Par quelques gestes simples et en nous transmettant vos observations, vous participerez à la **préservation de la biodiversité**.

Aujourd'hui, chacun est invité à cultiver son Carré pour la biodiversité en s'engageant pour une surface choisie d'un minimum de 4m<sup>2</sup> selon ses ambitions et ses possibilités !

**À vous de jouer !**

**Plus d'infos**

MPT St Aubin le Cloud - Cécile : 05 49 63 16 18

CPIE Coutières – Chloé : 05 17 31 01 32



GÂTINE-POITIVINI

